

# Académie Nancy-Metz : Préconisations

## Scolarisation des enfants de moins de 3 ans en éducation prioritaire

---

### L'enfant, ses caractéristiques, ses besoins.

#### LA CLASSE - L'ECOLE

- ▶ **OSER** : un **PROJET** pour penser autrement le rythme « traditionnel » de la journée et répondre aux différents besoins (moteur, intellectuel, socio-affectif) pour une évolution structurée de chaque enfant

#### QUAND ?

- Bien **en amont de la rentrée**, pour entrer en contact avec les familles ciblées et mettre en place le dispositif d'accueil (entretien, visite, accueil dans les classes).

#### COMMENT ?

- Initié par **la formation** (Pôle départ. Maternelle et Inspection) : les besoins des enfants et les incidences sur l'aménagement de la classe et sur les gestes professionnels des différents acteurs.
- Associer tous **les partenaires** à la rédaction du projet et à la formation : toute l'équipe de l'école d'implantation + ATSEM + Educateur de Jeunes Enfants (E.J.E.)
- Prendre en compte **les contraintes locales** (critères d'inscription, effectif, locaux...). *[Chaque IEN définit l'effectif compte tenu du contexte : cadrage départemental (avec ou sans barèmes carte scolaire), type de projet (passerelle avec convention ou classe TPS), objectifs, personnels, locaux, etc... pour la composition des classes pou de TPS/PS, il est recommandé au moins 6 enfants pour garantir la prise en compte des besoins spécifiques (espaces libres et coins jeux).]*
- Elaborer des outils : flyer ou affiche de présentation du dispositif dans l'école ; « livret d'accueil » (traduit dans la langue des familles) ; « carnet de suivi » de l'enfant et/ou « contrat » individuel de scolarisation.
- **Associer les parents** dès mai-juin pour prendre en compte l'enfant dans son individualité (ce qu'il sait déjà faire, aime, à envie de faire, ses progrès à la maison, etc.) : entretiens individuels, rencontres régulières pour compléter le document de suivi.

#### LE PILOTAGE

#### ▶ **Comment REGULER ?**

- ▶ Rencontrer d'autres équipes (stage, groupe de travail) pour mutualiser, valoriser, confronter des expériences. Intégrer des équipes qui sont en projet.
- ▶ Accompagner du point de vue pédagogique et didactique avec l'équipe de circonscription et l'IEN Maternelle.
- ▶ Mettre en place un comité de pilotage pour faire vivre le projet sur la durée.

### L'aménagement de l'espace en réponse aux besoins de l'enfant et au service des apprentissages

#### L'ECOLE - LA CLASSE

- ▶ **Le choix de la classe** : à effectuer en équipe pédagogique, si possible en fonction de la taille et des espaces attenants (toilettes et coin change, salle de sieste, accès vers l'extérieur, etc.).

- ▶ Nécessaire **évolution de l'aménagement** en fonction des besoins : penser au déménagement et au stockage avec l'aide des partenaires (enseignants, parents, municipalité). Se mettre à la hauteur des enfants pour évaluer sa qualité.
- ▶ **Des espaces libres** pour : déambuler, tirer, pousser, porter ; pour s'allonger et jouer par terre ; investir peu à peu les couloirs.
- ▶ **Des espaces dédiés** autour desquels on peut tourner ; organisés en îlots (nombre d'enfants limité plus sécurisant) ; un espace individuel pour les affaires de chacun (Doudou, change) ; un coin de repli ; une piste graphique ; un coin lecture (tapis et coussins préférables aux bancs) qui peut devenir progressivement un espace de regroupement pour quelques enfants en début d'année ; des jeux symboliques pour « faire comme ».
  - Aller au-delà du stéréotype atelier fille/garçon.
- ▶ **Du mobilier adapté** : des meubles bas (pour voir et être vu/sécurité affective) ; des tables sans chaise ; des tapis ; etc.
  - Interroger la nécessité d'un bureau pour l'enseignante et/ou l'ATSEM.
  - Penser à quelques chaises adaptées pour l'accueil des parents.
- ▶ **Des espaces extérieurs** : à investir en sécurité pour des activités ciblées.
  - Interroger la pertinence de la récréation en début d'année dans sa forme traditionnelle (pertes de repères : pleurs)
- ▶ **Matériel spécifique** (en quantité pour imitation et coopération) ou **détourné** (carton – table trouée+ bac) ou récupéré (téléphone). Matériel de l'extérieur en intérieur (porteurs, brouette, poussette). Le matériel induit l'activité, l'enseignant observe les enfants pour proposer des activités dirigées peu à peu vers un objectif d'apprentissage.
  - Diversifier les supports mais le premier outil, c'est la main.
- ▶ **Le numérique** : communication avec les parents ; supports pour le langage oral en classe.

## LES PARTENAIRES - PDET

- ▶ Les associer à la hiérarchisation des besoins des enseignants ; expliciter les choix concernant les achats.
- ▶ Leur communiquer les choix concernant l'aménagement de la classe pour faire évoluer leurs représentations.
- ▶ Privilégier une organisation du temps de sieste juste après le repas.

**LA FORMATION** : Agir pour parler => *Agir, s'exprimer, comprendre* ; se référer aux ressources institutionnelles (MEN, Eduscol) ; Proposer des références bibliographiques ; Nourrir les équipes des travaux de recherche.

## LE RÔLE DES ACTEURS ÉDUCATIFS : Enseignants, ATSEM, Éducateurs, Parents

### LES ACTEURS :

- ▶ **ENSEIGNANT** : répondre au besoin de communication et de socialisation des enfants: reformulation du langage émis par les enfants, conversations personnalisées, langage en accompagnement de l'activité, langage sur les activités mais hors temps d'action, formulettes, comptines, chants, histoires racontées, jouées, puis lues ; mettre en œuvre une posture professionnelle adaptée : une attitude incitatrice et structurante, une disposition professionnelle permanente pour soutenir, étayer, maintenir l'orientation sur la tâche, contrôler la frustration ; communiquer avec les différents acteurs éducatifs : travailler ensemble avec l'Atsem, EJE, une ouverture aux parents, une qualité d'accueil.

- ▶ **ATSEM** : rôle « classique » + Attention aux besoins physiologiques + Langage (bonjour, parler avec, lire une histoire) + Relation avec certains parents (rassurer, connue dans le quartier, parle parfois la langue maternelle des enfants) ; témoin de réussites et de progrès.
- ▶ **E.J.E.** ou autres adultes : un appui (connaissance des familles) ; croiser des logiques professionnelles au profit d'un même projet (EJE : vision développementale pour adapter les situations) ; relation aux familles (animation de café des parents sur des thématiques ciblées ou en fonction des préoccupations des parents ; entretiens individuels ; participation au suivi individualisé) ; observation des enfants ; témoin de réussites et de progrès.
- ▶ **PARENTS** : entretien individuel pour apprendre à connaître l'enfant ; visite d'école ; accueil enfant-parents dans les classes dès mai-juin ; aménager les moments de séparation ; solliciter la présence pour des activités avec les enfants (contractualisation) ; espace parents (rendre visible les enjeux de l'école maternelle) ; café des parents (soutien à la parentalité). Témoins de réussites et de progrès à la maison.

## LA FORMATION

- ▶ Clarifier : Quoi faire ? Où ? Comment ? Avec qui (Penser le partage des tâches) ?
  - Les missions peuvent évoluer en fonction des besoins.
  - Intérêt d'une charte des ATSEM.
  - Identifier les leviers d'une collaboration fructueuse
- ▶ Des temps dédiés à la formation et à la concertation et institutionnalisés par les différentes instances : Education nationale, Municipalité (Pré-rentrée avec ATSEM et E.J.E.- Stage en commun)
- ▶ Concevoir des modalités d'échanges et des outils de communication entre les différents professionnels

## LE PARTENARIAT

- ▶ Mettre en place une commission de validation des inscriptions qui doit permettre d'expliquer les critères et d'effectuer collectivement des choix en associant les partenaires des autres dispositifs d'accueil
- ▶ Penser à un éventuel élargissement du secteur de recrutement
- ▶ Si le nombre de places n'est pas suffisant pour répondre à la demande des familles : c'est le rôle de la commission de décharger l'enseignant ou le directeur du choix des enfants.

## L'évaluation des dispositifs

⇒ QUAND ? POUR QUI ?

### L'ECOLE

- ▶ **ENFANT** : évolution de la fréquentation ; régularité de présence, sur une ou plusieurs années ; grâce au « carnet de suivi », identifier les **progrès individuels** (réfèrent : l'enfant par rapport à lui-même, pas de norme) en s'appuyant sur des critères tels que : la propreté, la séparation avec la famille, l'intérêt de l'enfant pour les activités proposées, le langage, l'autonomie dans les tâches de la vie quotidienne, la relation avec les autres enfants.
- ▶ **PARENTS** : participation aux actions (café, activités en classe, entretiens individuels) ; des témoignages pour dire leurs attentes et leurs satisfactions ; chercher à savoir comment ils ont connu le dispositif et leur connaissance des critères d'inscription.
- ▶ **ENSEIGNANTS** : les commentaires de l'enseignant de l'année suivante ; la qualité de la communication avec les familles sur les progrès de l'enfant (L'attention portée aux formulations choisies pour témoigner des réussites et des progrès).

## LE GROUPE DE PILOTAGE

### ► INSPECTION

- Inscription du dispositif d'accueil dans le projet de l'école.
- Prévoir un recueil des réussites et des freins rencontrés pour préparer le comité de pilotage.
- En inspection, identifier les leviers favorisant l'évolution des pratiques enseignantes (y compris au-delà de la TPS) ; mesurer l'impact de la formation.

### ► PARTENAIRES

- Prévoir un recueil des réussites et des freins rencontrés pour préparer le comité de pilotage. Rédiger des comptes rendus lors de chaque comité.
- Garantir la complémentarité des différents dispositifs d'accueil des enfants.
- Mesurer l'écart au public cible (Un jour d'inscription spécifique pour prendre le temps d'informer les parents).
- Importance de la stabilité de l'équipe d'encadrement : enseignant, ATSEM, E.J.E.